

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'INSPE

Séance du mardi 16 juin 2020

Quinze membres du conseil scientifique étaient présents ou représentés pour cette séance du conseil scientifique qui s'est déroulée en visioconférence, une procuration a été enregistrée à l'ouverture de la séance.

Présidente du conseil scientifique

Madame Elsa LANG RIPERT – Directrice de l'INSPE

Vice-présidente du conseil scientifique

Madame Martine JACQUES – Chargée de mission Recherche de l'INSPE

1

Représentant·e·s des doctorants

Monsieur Mohamed ALI ELMI

Madame Océane VILCHES

Représentante des BIATSS

Madame Cathy PERRET

Personnalités extérieures

Monsieur Arnaud MOULY – Enseignant-Chercheur à l'UFC

Membres désignés par chaque directeur de laboratoire participant aux activités de recherche de l'INSPE

Monsieur Thierry HOHL – CHEVRIER

Monsieur Thibaud HULIN - CIMEOS

Monsieur Daniel RAICHVARG – CIMEOS

Madame Sophie NICKLAUS – CSGA – procuration à madame Elsa LANG RIPERT

Madame Géraldine FARGES – IREDU

Monsieur Jean-François GIRET – IREDU

Monsieur Frédéric METIN – IREM

Madame Lucie CORBIN – LEAD

Madame Hélène FRETTEL – TIL

Invité :

Monsieur Gracian DIDIER – Responsable administratif de l'INSPE

Ordre du jour

- 1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2020
- 2 – Bilan à mi-parcours des projets financés
- 3 – Évaluation des nouveaux projets
- 4 – Propositions et réflexions sur des dépenses complémentaires en lien avec le BQR 2020
- 5 – Questions diverses (journée de la recherche)

∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞∞

Madame Elsa LANG RIPERT, présidente du conseil scientifique, ouvre la séance à 10h10 en indiquant que cette visioconférence est enregistrée en vue de la rédaction du procès-verbal.

1 – Approbation du procès-verbal de la séance du 14 février 2020

Deux membres du conseil ne prenant pas part au vote, le procès-verbal de la séance du 14 février 2020 est approuvé avec 13 voix pour.

2

2 – Bilan à mi-parcours des projets financés

La présidente du conseil scientifique précise que les fiches navettes ont été envoyées à tous les bénéficiaires d'un BQR, puis elle laisse la parole à monsieur Gracian DIDIER qui présente et commente le bilan à mi-parcours des projets financés.

Sur les 9 projets, un seul a été mené à son terme pour le moment, 5 devraient se réaliser avant la fin de l'année civile et 3 ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire.

Les montants disponibles s'élèvent à 11 409 € en fonctionnement et à 1 603 € en masse salariale.

Le responsable administratif de l'INSPE met en exergue la problématique d'un reliquat relativement important et interroge le conseil sur les différentes possibilités pour l'utiliser à bon escient, en plus des nouveaux dossiers qui seront présentés. Cette question sera examinée plus spécifiquement dans le point 4 de l'ordre du jour.

Madame Lucie CORBIN s'interroge sur la possibilité que, dans ce contexte très particulier, les crédits puissent être utilisés ou conservés après la fin de l'année civile. Monsieur Gracian DIDIER semble douter de cette possibilité en raison de règles budgétaires et mentionne qu'il posera la question au service compétent de l'université.

[Note de la Direction de l'INSPE : à cette interrogation, la direction des finances de l'uB a répondu que les crédits BQR non consommés ne feront pas l'objet d'un report automatique et que ce dernier sera soumis à arbitrage de la gouvernance]

3 – Évaluation des nouveaux projets

Madame Elsa LANG RIPERT laisse la parole à madame Martine JACQUES pour la présentation des différents projets :

- projet « la continuité pédagogique à l’heure du confinement » présenté par madame Sandrine GARCIA. La demande porte sur la transcription d’entretiens pour un montant de 2 160 €. Souhaitant des renseignements complémentaires relatifs à la bibliographie scientifique sur laquelle la recherche va s’appuyer, le conseil décide d’ajourner sa décision. Les experts, nommés sur ce projet, devront réexaminer le projet à la lumière des nouvelles informations obtenues. Puis, le projet sera de nouveau soumis aux votes.
- aide à publication présentée par madame Laurence MAUREL pour un projet s’intitulant « Piano, optimisation des doigtés des gammes ». La demande porte sur une somme de 1 000 € pour une participation à l’ensemble des frais.
À l’unanimité, les membres du conseil scientifique octroient la somme demandée, soit 1 000 €.
- aide à publication présentée par madame Carole REYNAUD-PALIGOT pour un projet s’intitulant « L’école aux colonies entre mission civilisatrice et racialisation 1815-1940 ». La demande porte sur une somme de 2 000 € qui représente le montant demandé par l’éditeur.
Soumis au vote du conseil, le soutien financier est accordé (13 voix pour et 2 abstentions). Concernant le montant, un second vote octroie la somme de 1 000 € (14 voix pour et 1 abstention). Les membres du conseil décident toutefois de soumettre cette subvention à un engagement de la bénéficiaire par lequel elle spécifiera dans sa signature l’indication de son travail au sein de l’INSPE et également l’aide financière apportée attribué par le conseil scientifique de l’INSPE.
- aide à publication présentée par monsieur Bruno JAY pour un projet s’intitulant « Des vacances avec Platon ». La demande porte sur une somme de 1 000 €.
Le financement n’est pas accordé (2 voix pour, 3 voix contre, 7 abstentions, 2 membres ne prenant pas part au vote et 1 membre ayant quitté la séance). L’ouvrage étant déjà édité, les membres du conseil ont considéré que la demande ne se justifiait plus.

3

Suite aux échanges lors de l’étude des différents projets, la vice-présidente du conseil scientifique souhaite revenir sur plusieurs points qui ont fait débat.

Tout d’abord, elle exprime sa volonté de modifier la fiche de demande d’aide à publication dans le but de la compléter en intégrant les remarques et demandes de rajouts faites par les membres du conseil (ex : solliciter comme informations complémentaires : la table des matières de l’ouvrage publié, sa bibliographie... et préciser le choix de la maison d’édition).

Ensuite, elle soutient que le statut d’enseignant contractuel ne devrait pas être un obstacle à l’obtention d’une aide BQR. Cet avis fait l’unanimité des membres du conseil scientifique.

Cependant, madame Martine JACQUES soulève l’importance de la question du rattachement de l’enseignant avec l’institution. Sur ce point également, l’ensemble des membres du conseil adhèrent aux propos de la chargée de mission recherche de l’INSPE. Ainsi, une lettre d’engagement va être rédigée conjointement par madame Martine JACQUES et messieurs Jean-François GIRET et Daniel RAICHVARG.

Celle-ci sera adressée aux bénéficiaires d'un BQR pour une aide à la publication dès lors que l'université de Bourgogne et/ou l'INSPE pourraient ne pas être mentionnés.

4 – Propositions et réflexions sur des dépenses complémentaires en lien avec le BQR 2020

En raison du reliquat potentiellement important, madame Martine JACQUES reprenant la proposition du responsable administratif de l'INSPE sur la possibilité de financer des projets d'investissement, interroge le conseil sur l'intérêt et les besoins existants en dépenses de ce type.

Monsieur Gracian DIDIER apporte les 3 précisions suivantes :

- sans prendre en compte les éventuelles futures demandes qui seront traitées « au fil de l'eau », le reliquat s'élèverait à environ 9 000 €,
- la demande de changement de masse entre le fonctionnement et l'investissement devra être effectuée avant mi-juillet,
- le financement des projets d'investissement nécessitera l'accord des services centraux de l'université.

[Note de la Direction de l'INSPE : suite au questionnement du responsable administratif de l'INSPE, la direction des finances de l'uB a précisé que le changement de masse serait possible s'il restait dans l'esprit du projet]

Monsieur Jean-François GIRET prend la parole et questionne les membres du conseil sur un besoin éventuel de tablettes, matériel qui prend de plus en plus d'importance et de place dans l'enseignement et la pratique pédagogique. Il soumet également l'hypothèse de l'achat d'un serveur permettant une utilisation à distance de logiciels.

4

Madame Martine JACQUES avance la problématique de la faisabilité de l'achat d'un serveur.

Madame Cathy PERRET relève que des frais annexes pour la maintenance, les sauvegardes et la sécurité pèseront également financièrement dans la décision d'investir dans un serveur, en sus du matériel en question.

Monsieur Jean-François GIRET envisage de son côté la possible mutualisation de cette dépense et des charges complémentaires avec des laboratoires.

Monsieur Gracian DIDIER souligne qu'il faudra l'accord de la direction du numérique de l'uB et l'appui de du service informatique de l'INSPE pour mener à bien cet investissement.

5 – Questions diverses (journée de la recherche)

Madame Martine JACQUES indique que la journée de la recherche, initialement prévue en juin, est reprogrammée début décembre 2020. À cette occasion, une dizaine de projets soutenus par le conseil scientifique seront présentés.

La vice-présidente du conseil scientifique propose les trois axes suivants qu'elle a dégagés de ces différents projets :

- l'étude et l'analyse du métier d'enseignant,
- les effets des pratiques enseignantes et de l'organisation éducative
- Être chercheur-e à l'INSPE

En cas de possibilité de financement, elle envisage également d'inviter des chercheurs d'autres INSPÉ ou de laboratoires extérieurs. L'idée d'une collaboration avec l'INSPE de Besançon pour organiser cette journée est aussi envisager.

Madame Géraldine FARGES pense que l'articulation des axes est cohérente. Cependant, elle souhaiterait être destinataire de la liste des projets qui seront présentés lors de la journée de recherche. Et elle préconise une nouvelle réunion du conseil scientifique afin d'approfondir ce point après la réception du document.

Les membres du conseil convenant d'une nouvelle réunion début juillet afin d'échanger sur l'organisation de la journée de la recherche, madame Elsa LANG RIPERT lève la séance à 13h00.

La Présidente du conseil scientifique

Elsa LANG RIPERT

